

## **EXTRAITS DECISIONS CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 27.02.2012 AU 02.08.2012**

#### **Installation Wifi à Morgins**

Le Conseil municipal accepte la procédure de gré à gré et de mandater Dialogue Logique SA pour l'installation du Wifi libre à Morgins vers l'Office du tourisme ainsi qu'à la salle de la Jeur.

#### **Commission bourgeoisiale - Terrain Pro-Carraux : projet d'acte de promesse de vente et d'achat**

Le Conseil municipal approuve le projet d'acte.

L'assemblée primaire bourgeoisiale sera convoquée le 28 mars 2012 afin de se prononcer sur l'acceptation de cet acte de promesse de vente et d'achat.

#### **Taxateur officiel**

Lors de notre dernière séance de commission des taxes cadastrales, nous avons émis le souhait d'étoffer la liste des taxateurs officiels (décès de M. Michellod).

Le Conseil municipal accepte d'inscrire Mme Nathalie Schmidt sur notre liste de taxateurs officiels.

#### **Projet amélioration route de Chenarlier - Secteur école – Présentation**

Vu la rencontre qui a eu lieu entre nos services et le SRCE.

Le Conseil municipal a pris connaissance du plan concernant le projet de l'amélioration prévue pour la route de Chenarlier, secteur école.

#### **Aménagement des torrents du Bierro et de la Cergnat - Adjudication offre d'honoraires**

Nous avons reçu les offres d'honoraires pour la mise à l'enquête et l'exécution des mesures de sécurisation des torrents cités en titre.

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux de mise à l'enquête et exécution des mesures sur les torrents du Bierro et de la Cergnat au groupement de bureaux, soit François-Xavier Marquis Sàrl, Kurmann & Cretton SA, ETEC Sàrl et Joël Bochatay Sàrl, pour les montants respectifs de Fr. 66.920,95 TTC et Fr. 59.963,80 TTC.

#### **Engagement apprenti forestier-bûcheron**

Nous avons reçu quatre offres. Suite au rapport qui a été établi, le Conseil municipal décide d'engager Julien Baillifard au poste d'apprenti forestier-bûcheron.

#### **Travaux d'abattage et nettoyage des arbres sentier et pont du Diable - Acceptation du devis**

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux de gré à gré au service forestier pour le montant de Fr. 7.512.--.

#### **Travaux spéciaux sur le bord du lit du torrent de la Tine jusqu'à la Vièze - Acceptation du devis**

Devis effectué par notre service forestier.

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux de gré à gré au service forestier pour le montant de Fr. 24.918,90.

#### **Demande d'autorisation d'exploiter résidence "Dents-du-Midi" à Morgins**

Demande présentée par Mme Laurence Leuba, domiciliée à Morgins.

Heures d'ouverture : 24/24 h. durant l'été 2012.

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

### **Demande d'autorisation d'exploiter café-restaurant "Relais de la Thiésaz" à Troistorrents**

Demande présentée par Mme Véronique Frei, domiciliée à Troistorrents.  
Heures d'ouverture : du mercredi au dimanche de 07h00 à 01h00 (fermé lundi et mardi).  
Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

### **Comptes 2011 de la PC intercommunale**

Comptes 2011 avec coût total pour la vallée d'Illiez de Fr. 27.349,75.  
Montant à charge de la commune de Troistorrents, compte tenu de la répartition prévue par la convention en vigueur : Fr. 16.049,90.  
Le Conseil municipal accepte les comptes 2011 de la PC intercommunale.

### **Réfection stores salle polyvalente de Troistorrents - Adjudication**

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux à l'entreprise Griesser SA, pour le montant de Fr. 13.775,17.

### **Demande soutien financier du chœur d'hommes la "Caecilia"**

Demande de soutien financier pour le 120ème anniversaire qui se déroulera en septembre 2012 puisque la société ne va rien organiser dans le cadre du 125ème.  
Le Conseil municipal accepte de verser le montant prévu dans le cadre du 125ème, soit Fr. 7.000.-- selon le règlement, en précisant que rien ne sera donné si quelque chose devait être organisé dans 5 ans.

### **Comptes 2011 de la paroisse protestante**

Les comptes 2011 se bouclent avec un déficit de Fr. 9.623,91 pour l'exploitation frais de culte et un déficit de Fr. 3.693,55 pour l'exploitation du ménage paroissial. Perte totale : Fr. 13.317,46.  
Le Conseil municipal approuve les comptes.

### **Réfection route de la Step - Choix des entreprises**

Travaux spéciaux de cloutage et gunitage, ainsi que terrassements.  
Le bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA, nous transmettra l'offre prochaine pour l'établissement des cahiers des charges et le suivi du chantier.  
Le Conseil municipal décide de faire des appels d'offres.

### **Concept de mobilité Morgins - Parking**

Vu:

- les 2 plans établis par M. Schmid de Transportplan;
- le document "comparaison de l'offre en stationnement";
- les avis des membres du groupe de travail "Mobilité à Morgins-bus" ;
- les avis des membres de la commission "Mobilité à Morgins ;
- les deux remarques de Télémorgins quant au concept.

Le Conseil municipal décide de mettre à l'information publique les plans avec le maintien en zone blanche du parking du centre/secteur ouest en attendant la réalisation du parking « Plan-Proz », la mise en zone rencontre sur le tout le parcours de la route du Village et tient à préciser que le parking de la place du 6 août ne sera pas goudronné.

### **Etude route de Promailleux - Adjudication mandat**

Le Conseil municipal décide d'adjuger au groupement CEP Sàrl la totalité de l'offre, pour le montant de Fr. 57.194,50 TTC et mentionner la réserve que le projet peut être suspendu après l'étude préliminaire si non entente avec les propriétaires privés.

### **Salle polyvalente de Troistorrents - Traçage du sol**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux de marquage de basketball à l'entreprise Real Sport pour le montant de Fr. 10.594,60 TTC.

### **Route 111 Troistorrents-Champéry-Grand Paradis - Tronçon Troistorrents-Torrent de Fayoz - Répartition des frais**

Considérants la correspondance du 22.03.2012 du canton. Coût estimé de l'œuvre : Fr. 1.000.000.--. Le Conseil municipal accepte la proposition de répartition des frais pour les travaux précités (30 %--> Fr. 300.000.--), soit :

- 42,74 % pour notre commune (site);
- 13,88 % pour la commune de Collombey;
- 23,19 % pour la commune de Monthey;
- 10,31 % pour la commune de Val d'Illicz;
- 9,88 % pour la commune de Champéry.

### **Route 111 Troistorrents-Champéry-Grand Paradis - Tronçon La Lisette-Grand Paradis - Répartition des frais**

Considérant la correspondance du 22.03.2012 du canton. Coût estimé de l'œuvre : Fr. 1.520.000.--. Le Conseil municipal accepte la proposition de répartition des frais pour les travaux précités (30 %--> Fr. 456.000.--), soit :

- 17,74 % pour notre commune;
- 13,88 % pour la commune de Collombey;
- 23,19 % pour la commune de Monthey;
- 10,31 % pour la commune de Val d'Illicz;
- 34,88 % pour la commune de Champéry (site).

### **Procès-verbal ISLM SA**

Procès-verbal de la séance du 20.03.2012.

Le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal, du tableau d'adjudication des tennis extérieurs et de la proposition de programme.

### **Aménagements de l'entrée des VIMOTI - Réfection de l'ancien pont - Choix des bureaux**

Selon proposition de l'Etat du Valais, nous devons choisir un bureau d'architecte et d'ingénieur. Le Conseil municipal décide de choisir les bureaux d'architecte Bruchez & Brunner SA et d'ingénieur Kurmann & Cretton SA.

### **Comptes 2011 de la Paroisse catholique**

Les comptes 2011 de la Paroisse catholique se bouclent avec une participation communale de Fr. 289.541,95.

Le Conseil municipal approuve ces comptes.

### **Projet de construction bâtiment pour sociétés à Fayot - Adjudication offre d'honoraires travaux spéciaux micropieux**

Offre d'honoraires du bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA de Fr. 6.400.-- TTC. Le Conseil municipal accepte l'offre.

### **Projet de construction bâtiment pour sociétés à Fayot - Adjudication travaux divers CFC**

Selon tableau de comparaison établi par le bureau Albert Bellon et celui de récapitulation, le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux aux entreprises les meilleur marché suivantes :

#### **1 Façades ossature bois - Charpente - Isolations**

Dubosson – Martenet Sàrl, St-Maurice, pour le montant de Fr. 316.342,70.

#### **2 Couverture - Ferblanterie**

Armand Gex-Fabry, Massongex, pour le montant de Fr. 59.664,05.

#### **3 Echafaudages de façades**

Echafaudages 2000, Aigle, pour le montant de Fr. 29.291,90.

#### **4 Chapes en mortier + Isolations**

DEC Construction, Fully, pour le montant de Fr. 36.839,40.

**5 Stores à lamelles**

Claude Giddey, Aigle, pour le montant de Fr. 27.465,80.

**6 Plâtrerie**

Guidetti Sàrl, Monthey, pour le montant de Fr. 9.348,85.

**7 Menuiserie extérieure - Fenêtres bois**

Berrut Frères SA, Collombey, pour le montant de Fr. 82.910,75.

**8 Isolation thermique extérieure crépie**

Guidetti Sàrl, Monthey, pour le montant de Fr. 60.840.—.

**9 Peinture extérieure sur bois**

Henri Clavel, Troistorrents, pour le montant de Fr. 33.269,25.

**10 Peinture intérieure crépis + Vernis bois**

Guidetti Sàrl, Monthey, pour le montant de Fr. 27.425,20

**11 Etanchéité Terrasse**

Sutech, Evionnaz, pour le montant de Fr. 7.394.—.

**12 Carrelage**

Martenet Stéphane, Troistorrents, pour le montant de Fr. 25.633,60.

**13 Menuiserie - Portes intérieures**

Dubosson Frères SA, Troistorrents, pour le montant de Fr. 24.427,85.

**14 Plâtrerie - Plafond suspendu**

Guidetti Sàrl, Monthey, pour le montant de Fr. 12.442,05.

**15 Serrurerie**

Christian Rouiller, Collombey, pour le montant de Fr. 38.890,40.

**16 Electricité**

Grichiting et Valterio SA, Sion, pour le montant de Fr. 164.142,50.

**17 Chauffage central à bois**

Christophe et Rudy Gollut Sàrl, Morgins, pour le montant de Fr. 122.746,30.

**18 Installation sanitaire**

Philippe Bellon, Troistorrents, pour le montant de Fr. 72.908,75.

**19 Ventilation**

Valcalorie SA, Monthey, pour le montant de Fr. 23.228,40.

**Comptes 2011 et budget 2013 de l'ARPAJ du Chablais**

Les comptes 2011 se bouclent avec un bénéfice de Fr. 1.881.--.

Budget 2013, selon la clé de répartition, selon la population au 31.12.2010 (statistique cantonale), participation de notre commune : Fr. 16.813,64.

Le Conseil municipal accepte les comptes 2011 et la participation de notre commune pour 2013.

**Réservoir de Chenarlier - Offre pour une installation UV**

Offre de l'entreprise Rittmeyer SA pour la reprise et le traitement des informations de l'installation UV du réservoir de Chenarlier, pour le montant de Fr. 5.950,80 TTC.

Le Conseil municipal accepte cette offre.

**Rapport de révision et comptes 2010/2011 de Chablais Tourisme**

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport et des comptes.

**Comptes 2011 de la Municipalité**

Le Conseil municipal approuve les comptes 2011 et le rapport de la fiduciaire.

**Comptes 2011 de la Bourgeoisie**

Le Conseil municipal approuve les comptes 2011 et le rapport de la fiduciaire.

**Commission aménagement du territoire & bâtiments publics**

Nom nouvelle route vers Lévaux : chemin des Bonnars.

**Commission touristique**

**Projet "Face à l'exploit"** : le Conseil municipal prend note avec satisfaction qu'une association s'occupera de ce projet.

### **Projet parking communal - Changement de zone parcelle N°79**

Dans le cadre du projet de construction du parking communal nous devons changer la zone actuelle "mixte A" en "zone de constructions et d'installations publiques et semi-publiques B"  
Le Conseil municipal accepte le changement de zone

### **Engagement d'un(e) enseignant(e) pour les classes primaires**

Un poste à 100 % a été mis au concours pour les classes primaires.  
Le Conseil municipal accepte la proposition du groupe de travail de nommer Mme Christelle Gay-des-Combes à ce poste.

### **Câblage informatique bâtiment scolaire - Adjudication**

Tableau d'ouverture des offres du 27 avril 2012.  
Le Conseil municipal adjuge les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Grau Electricité SA, pour le montant de Fr. 285.957,21 TTC.  
La totalité des travaux sera exécutée cette année.

### **Projet de construction bâtiment crèche-garderie - Travaux spéciaux et terrassement - Adjudications**

Suite au rapport du bureau Fornage SA, les travaux sont adjugés aux entreprises suivantes :

- travaux de terrassement : à l'entreprise Schmidli SA, pour le montant de Fr. 149.013,05 TTC;
- travaux spéciaux : à l'entreprise ISR Injectobohr SA, pour le montant de Fr. 54.468,80.

### **Comptes 2011 Foyer Les Trois Sapins**

Rapport de la fiduciaire Nofival, accompagné des comptes 2011.  
Le Conseil municipal accepte les comptes 2011 qui se bouclent avec un bénéfice de l'exercice de Fr. 70.838,78.

### **Nettoyage des cours d'eau (foehn et hiver) - Acceptation du devis**

Afin de nettoyer les cours d'eau (Vièze de Morgins, Pro-Carraux, Labérieu, Tovares et la Vièze) suite à l'hiver passé et particulièrement suite à la tempête de foehn de fin avril, il faudrait que notre service forestier intervienne  
Le Conseil municipal accepte d'adjuger ces travaux, de gré à gré, au service forestier, pour le montant de Fr. 20.151,25.

### **Concept de mobilité Morgins**

Considérant la publication dans le BO du projet de modification de la signalisation routière au centre du village de Morgins et les remarques reçues à ce sujet, le Conseil municipal décide :

- d'accepter le traitement des remarques suite à la mise à l'information publique de la signalisation routière (publication dans le BO en date du 30 mars 2012);
- d'envoyer les propositions de lettres/réponses aux auteurs des remarques;
- d'autoriser l'envoi du dossier à la CCSR qui se prononcera sur la légalité du dossier par rapport à l'ordonnance sur la signalisation routière et qui le mettra à l'enquête publique;

### **Romande Energie - Demande de pose d'un mât de mesure**

Demande de Romande Energie pour entreprendre les démarches nécessaires pour la pose d'un mât de mesure dans la région de la Chaux (Bellevue).  
Le Conseil municipal accepte la demande.

### **Comptes 2011 des Vieux Moulins de la Tine**

Rapport de la fiduciaire NOFIVAL SA. Les comptes 2011 se bouclent avec un déficit de Fr. 8.511,44.  
Le Conseil municipal approuve les comptes 2011.

### **Projet de construction bâtiment pour sociétés à Fayot - Adjudication travaux terrassement/maçonnerie/béton armé - menuiserie intérieure - sols sportifs - micropieux**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux aux entreprises suivantes :

- **Terrassement/maçonnerie/béton armé** : à l'entreprise Premand & Udressy SA, Troistorrents, pour le prix de Fr. 463.398,85 TTC.
  - **Menuiserie intérieure** : à l'entreprise Berrut Frères SA, Collombey, pour le prix de Fr. 106.579,85 TTC.
  - **Sols sportifs** : à l'entreprise Floortec SA, Arnex-sur-Orbe, pour le prix de Fr. 43.468,80 TTC.
- Ces adjudications ont été approuvées par courriel en début de semaine 21.
- **Micropieux** : à l'entreprise ISR Injectobohr SA, pour le prix de Fr. 50.452,40 TTC.

### **Bâtiment scolaire - Retouches peinture - Adjudication**

Comme chaque année, il s'agit de rafraîchir certains couloirs et certaines salles de classe. Le budget a été prévu.

Selon le tableau d'ouverture des soumissions, le Conseil municipal adjuge les travaux à M. Stéphane Donnet, pour la somme de Fr. 22.000.-- TTC.

### **Projet de construction bâtiment crèche-garderie - Divers travaux - Adjudications**

Le Conseil municipal adjuge les travaux aux entreprises suivantes :

- Structure bois : à l'entreprise Horizon Construction, Monthey, pour le montant de Fr. 117.426.50 TTC.
- Maçonnerie-béton armé : à l'entreprise Héritier & Cie SA, Sion, pour le montant de Fr. 571.462.-- TTC.
- Sanitaire : à M. Philippe Bellon, Troistorrents, pour le montant de Fr. 172.903,10 TTC.
- Ventilation : à l'entreprise Climaval SA, Sion, pour le montant de Fr. 170.997,40 TTC.
- Chauffage : à l'entreprise Christophe & Rudy Gollut Sàrl, pour le montant de Fr. 69.430,95 TTC.
- Electricité : à l'entreprise Grau Electricité SA, pour le montant de Fr. 242.679,65 TTC (sans les rubriques "contrôle d'accès" et "divers et imprévus").

### **Aménagement route de Torrencey - Rapport de la commission d'appel en plus-values**

M. Jean-Luc Dubosson s'est récusé.

Le Conseil municipal a pris connaissance de ce rapport et l'accepte.

### **Salle polyvalente de Troistorrents - Travaux de serrurerie - Adjudication**

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux à l'entreprise Raboud SA, Martigny, pour le montant de Fr. 14.173.-- TTC.

### **Route de Torrencey - Adjudication travaux de génie civil**

Rapport d'adjudication et tableaux comparatifs des offres du bureau Jean-Michel Vuadens SA, étape 2 route de Torrencey.

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux de génie civil à l'entreprise Echenard SA à Monthey, pour le montant de Fr. 736.845,85 TTC.

### **Nomination d'une auxiliaire de nettoyage pour le bâtiment scolaire de Troistorrents**

Suite à la démission de Mme Marinette Bovard, il s'agit de nommer une nouvelle auxiliaire de nettoyage pour les locaux scolaires de Troistorrents (env.10 heures/semaine).

Le Conseil municipal décide d'engager Mme Adeline Imesch à ce poste.

### **Consultation relative à l'avant-projet de loi sur l'enseignement primaire**

Correspondance du chef du DECS du 19 avril 2012 et prise de position de la FCV.

Le Conseil municipal s'en tient à la prise de position de la FCV. En plus de cela, deux points supplémentaires seront relevées notamment sur le fait que la volonté affirmée de maintenir des écoles dans les vallées latérales n'est pas visible dans la loi et sur l'entrée progressive à l'école enfantine qui va poser de graves problèmes organisationnels pour notre commune, notamment au niveau des transports scolaires.

### **Réfection route de la Step - Adjudication travaux génie civil et travaux spéciaux**

Selon les tableaux d'ouverture des soumissions et les tableaux de contrôle des prix par les bureaux Jean-Michel Vuadens SA et Tissières SA, le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux ci-après aux entreprises suivantes :

- **travaux de génie civil** : à l'entreprise Charles Gasser SA, pour le montant de Fr. 164.329,30 TTC;
- **travaux spéciaux** : à l'entreprise AGEBAT SA, pour le montant de Fr. 195.222,95 TTC.

### **Centrale de chauffage à bois au Village - Travaux de génie civil et de chauffage - Adjudications**

Selon les tableaux d'ouverture des soumissions, le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux aux entreprises suivantes :

#### **Génie civil**

à l'entreprise Routes & Revêtements SA, pour le montant de Fr. 164.175,70 TTC.

#### **Chauffage**

à l'entreprise Christophe & Rudy Gollut Sàrl, pour le montant de Fr. 104.904,70 TTC.

### **Demande d'autorisation d'exploiter café-restaurant "La Pive" à Morgins**

Demande présentée par M. Michel Rouzot, domiciliée à Monthey.

Heures d'ouverture : de 08h00 à 01h00 (fermeture hebdomadaire, hors saison, le dimanche dès 17h00 et le lundi).

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

### **Engagement d'un-e enseignant-e d'appui**

Un poste d'enseignement d'appui a été mis au concours en juin (8 heures et quelques heures de décharge).

Le Conseil municipal, sur proposition du groupe de travail, décide d'engager Mme Dione Boson.

### **Projet de développement régional "valorisation de la filière lait du val d'Illiez" - Mandat d'architecte**

Le Conseil municipal accepte la proposition d'adjudication du mandat d'architecte pour le phase 1 et de payer un montant de Fr. 42.400.— réparti entre les communes de la vallée, comprenant, selon la correspondance du 21.06.2012 du Service cantonal de l'agriculture, la part obligatoire et la part sur-obligatoire (2 x 21.200.--).

### **Centrale de chauffage à bois au Village - Travaux de chauffage intérieur CFC 240 - Adjudication**

Tableaux d'ouverture et de contrôle des soumissions du 28.06.2012.

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Christophe & Rudy Gollut Sàrl, pour le montant de Fr. 226.578,75 TTC.

### **Travaux de rénovation extérieure de l'Auberge de la Bourgeoisie - Adjudication**

Tableau d'ouverture des soumissions pour la réfection des façades et des fenêtres de l'Auberge, plus honoraires de l'architecte Albert Bellon selon l'offre établie en octobre 2010.

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux aux entreprises suivantes :

#### **Echafaudages**

à l'entreprise Roth Echafaudages SA, pour le montant de Fr. 18.538,30 TTC.

**Fenêtres bois-métal :**

à l'entreprise Berrut Frères SA, pour le montant de Fr. 109.750,10 TTC.

**Maçonnerie :**

à l'entreprise Premand & Udressy SA, pour le montant de Fr. 30.336,10 TTC.

**Peinture extérieure :**

à l'entreprise Colombara SA, pour le montant de Fr. 60.715,05 TTC.

**Honoraires architecte :**

selon offre du 01.10.2010 de M. Albert Bellon, pour un montant maximum de Fr. 16.000.-- (estimation 7 %),

**Bas-Valais Energie SA - Représentation de notre commune auprès de la conférence des partenaires**

Nomination d'un représentant et d'un suppléant.

Le Conseil municipal décide de nommer M. Jean-Luc Dubosson représentant de la commune et M. Oscar Dubosson, suppléant.

La Présidente :

Le Secrétaire :